

Ce No. a été crié au bruit du canon et de la fusillade pendant les journées civiles de Lyon du Samedi, 15 Juin.

Samedi 16 Juin 1849.

Bureaux place des Célestins 3, au 1<sup>er</sup>.

Deuxième année. - N° 406

# LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

**Prix d'abonnement** (Payable d'avance) :  
Trois mois, 8 fr., 10 fr., 12 fr.  
Six mois, 15 19 22  
Un an, 30 36 40

**Le PEUPLE SOUVERAIN** paraît tous les jours et donne les nouvelles 24 h. avant les Journaux de Paris.

On s'abonne, à LYON, au Bureau du Journal, et à PARIS, chez Lejeune et Comp. rue Notre-Dame-des-Victoires, 46. Les Annonces se paient 25 cent., et les Réclames 40 cent. la ligne.

Lyon, 26 Prairial an LVII.

(De l'ère chrétienne, 15 juin 1849.)

La lutte est commencée à Paris. Jusqu'au dernier moment cette démocratie républicaine, si constamment, si indignement calomniée, a voulu donner aux prétendus amis de l'ordre l'exemple de la modération et de la légalité. La première manifestation a eu lieu par trente mille gardes nationaux sans armes, se dirigeant par les boulevards, du Château-d'Eau à l'Assemblée. La police, appuyée de certains bataillons aveuglés, a voulu s'opposer violemment à la marche du cortège. La Révolution violente commençait. Toutefois, c'est un appel au Peuple que faisaient les Représentants de la Montagne, c'est encore sans armes et ceints de leur écharpe tricolore, c'est placés au milieu d'une légion de la Garde nationale, l'Artillerie parisienne, qu'ils se sont dirigés du Palais-National vers le nouveau siège de leurs délibérations. Ils ont choisi le quartier central du travail à Paris, le Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin. Là encore on est venu les pourchasser, la baïonnette en avant. A dater de ce moment, les barricades surgissent, la lutte commence, la Démocratie des Travailleurs a voulu laisser l'initiative de la protestation pacifique à la Garde Nationale en uniforme. Au départ du courrier, le rôle des blouses commence.

## Au Peuple français!!!

Le Peuple seul est souverain. Les députés du Peuple, quels qu'ils soient, le président de la République, les ministres, les représentants eux-mêmes ne reçoivent et ne conservent leur mandat qu'à la condition d'obéir à la Constitution. Quand ils la violent, leur mandat est brisé. La Constitution dispose (art. 54) : « Le président de la République veille à la défense de l'Etat, mais il ne peut entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'Assemblée nationale. » (Article 5 du préambule.) « La République française respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne; n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. » Or, le président de la République a déclaré la guerre à Rome sans le consentement de l'Assemblée nationale. Bien plus, au mépris du décret de l'Assemblée, du 7 mai, il a continué de faire verser le sang français. Enfin, il a employé les forces de la France contre la liberté du peuple romain. Cette double violation de la Constitution est éclatante comme la lumière du soleil. Les représentants du Peuple, soussignés, ont fait appel à la conscience de leurs collègues en leur proposant la mise en accusation du pouvoir exécutif. La majorité de l'Assemblée a rejeté l'acte d'accusation. Elle s'était déjà rendue complice du crime par son vote du 11 sur les affaires d'Italie. Dans cette conjoncture, que doit faire la minorité? Après avoir protesté à la tribune, elle n'a plus qu'à rappeler au Peuple, à la garde nationale, à l'armée, que l'article 110 confie le dépôt de la Constitution et des droits qu'elle consacre à la garde et au patriotisme de tous les Français. Peuple! Le moment est suprême!... Tous ces actes révèlent un grand système de conspiration monarchique contre la République. La haine de la démocratie, mal dissimulée sur les bords de la Seine, éclate en toute liberté sur les bords du Tibre. Dans cette lutte, engagée entre les peuples et les rois, le pouvoir s'est rangé du côté des rois contre les peuples. Soldats, vous comptiez arracher l'Italie aux Autrichiens; on vous condamne à secourir les Autrichiens dans l'asservissement de l'Italie. Au moment où la Prusse, la Russie et l'Autriche menacent nos frontières de l'Est, on veut faire de vous les auxiliaires des ennemis de la France. Gardes nationaux, vous êtes les défenseurs de l'ordre et de la liberté. La liberté et l'ordre, c'est la Constitution, c'est la République! Rallions-nous donc tous au cri de : *Vive la Constitution! vive la République!* (Suivent 184 signatures de Montagnards.)

## Déclaration au Peuple.

Le président de la République et ses ministres sont hors la Constitution; La partie de l'Assemblée qui s'est rendue leur complice par leur vote, s'est mise hors la Constitution! La garde nationale se lève! Les ateliers se ferment! Que nos frères de l'armée se souviennent qu'ils sont citoyens, et que le premier de leurs devoirs est de défendre la Constitution; Que le peuple entier soit debout! Vive la République! Vive la Constitution! Le comité de la Presse; Le comité démocratique-socialiste; Le comité des Ecoles; Les délégués du Luxembourg.

## DÉCLARATION.

DE L'ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE DES AMIS DE LA CONSTITUTION. Art. 111 de la Constitution : « L'Assemblée nationale confie le dépôt de la Constitution et des droits qu'elle consacre à la garde et au patriotisme des Français. »

Que tous les amis de la Constitution, que tous les vrais citoyens se rappellent les devoirs que leur imposent la loi fondamentale! Qu'une manifestation grande et calme comme la justice, solennelle comme la sainte cause des nationalités, fasse éclater la protestation du peuple français contre les audacieuses entreprises du pouvoir, et qu'elle assure désormais le triomphe de la Constitution. La France entière s'associera aux généreux efforts du peuple de Paris.

Nous recevons la communication suivante :

« Nous, délégués de la 5<sup>e</sup> légion, au nom de la PATRIE EN DANGER. Les citoyens appartenant à toutes les légions de la Seine, à se réunir aujourd'hui mercredi, à onze heures du matin, au Château-d'Eau, en face la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, en tenue, sans aucune arme, pour de là nous transporter à l'Assemblée législative, afin de lui rappeler le respect dû à la Constitution dont la défense est confiée à tous les citoyens. Les membres de la Commission exécutive permanente déléguée des membres du comité de la 5<sup>e</sup> légion. Signé : Schmidt, président; Demay, Ricot, vice-présidents; Victor Barbier, secrétaire; Dessert, Rollin, Bertier, Jodet, Messonnier, Pellion, Peujol, Poitevin jeune, Benoit, Bennie, Brocart, Bernard, Gérard, Cassignol, membres. »

## GAERDE NATIONALE DE PARIS. Deuxième légion.

La Constituante, par l'art. 111, a confié le dépôt de la Constitution et les droits qu'elle a garantis à la garde et au patriotisme de tous les Français et non à la majorité des assemblées délibérantes qui devaient lui succéder, car l'histoire lui avait appris que tous les pouvoirs brisés successivement par la justice du peuple trouvent toujours une majorité légitime, égarée ou traître, pour complice de leurs violations des pactes constitutifs.

C'était donc au Peuple souverain lui-même, au patriotisme de tous les citoyens, qu'elle pouvait seulement confier la garde et la défense de la Constitution; c'est ce qu'elle a fait.

Nous ne faillirons pas à ce dépôt sacré, et nous regarderons comme trahis à la patrie tous ceux qui voudraient nous disputer le droit de le défendre.

Paris, 15 juin 1849. (Suivent les signatures.) (La protestation est remise à la Montagne.)

## PARIS. -- Nouvelles du 13 Juin.

### MANIFESTATION DES DÉFENSEURS DE LA CONSTITUTION.

Une foule immense de gardes nationaux en uniforme, de bourgeois, de jeunes gens des Ecoles, d'ouvriers en veste et en blouse, mais où prédominent les uniformes, s'était réunie au Château-d'Eau, sans armes, faisant entendre de temps à autre ce cri : Vive la Constitution!

Vers midi un quart, M. Lacrosse, ministre des travaux publics, a passé sur le boulevard, entouré de quelques officiers d'état-major, se dirigeant de la Porte-Saint-Martin sur la Bastille; il a été entouré par la foule qui l'a sommé de crier : Vive la Constitution! Il s'est fait presser pendant longtemps; mais il a fini par crier avec la foule. On l'a laissé alors rebrousser chemin. Mais dans la bagarre son habit a été déchiré.

Quelques dragons, qui passaient en estafettes, se sont montrés moins récalcitrants; et ils ont bravement acclamé la Constitution de la République.

A part cet épisode, tout s'est passé dans le plus grand ordre. Des femmes, des enfants figuraient même dans les rangs de la manifestation. Nous avons vu un brave bourgeois qui amenait avec lui sa femme et son enfant âgé de 4 ou 5 ans. On nous a dit, a-t-il dit, être des ennemis de la famille. Je viens protester contre cette accusation en amenant ici ce que j'ai de plus cher, ma femme et mon fils, pour crier avec moi : Vive la Constitution! — Vive la Constitution! ont répété la femme et l'enfant!

Vers une heure, la colonne s'est mise en marche au cri de Vive la Constitution! M. Etienne Arago marchait en tête en grand uniforme. Les gardes nationaux, appartenant à toutes les légions, étaient en petite tenue. Il est impossible d'évaluer la foule qui assistait à cette grande manifestation constitutionnelle. Un mot suffira pour en donner l'idée. On marchait huit ou dix défiant au milieu de la chaussée, en colonne serrée, et la tête de la colonne se trouvait à la hauteur du café Chinois, que la queue de la colonne s'ébranlait à peine auprès de la rue du Temple.

Une foule nombreuse couvrait les trottoirs, foule sympathique et criant : Vive la Constitution! vive la République romaine! Sur le seuil des boutiques, aux fenêtres, la foule saluait joyeusement les défenseurs de la Constitution; les dames agitaient leurs mouchoirs; la joie était peinte sur tous les visages. On se demandait où donc pouvaient s'être cachés les honnêtes et modérés.

Ils se cachaient à l'entrée de la rue de la Paix. Là, on a vu luire une longue file de baïonnettes. Un petit nombre de gardes nationaux en armes se trouvaient à l'extrémité de la rue qui donne sur le boulevard, tous ceux probablement des modérés qu'on avait pu réunir dans le quartier.

Derrière eux s'échelonnait un détachement de gendarmerie à cheval, un escadron de dragons, quelques lanciers, un régiment de chasseurs de Vincennes, etc.

En apercevant la tête de la colonne, quelques gardes nationaux se replient, la gendarmerie, sans faire aucune sorte de sommation, s'élança au pas de course sur la colonne qui se trouve coupée en deux. Les dragons s'élançaient à la suite de la gendarmerie, et, derrière eux, les chasseurs de Vincennes. Des sergents de ville profitent du mouvement pour arrêter quelques gardes nationaux qu'ils sont obligés de relâcher au milieu de la foule qui les défend.

Le général Changarnier pérorait avec la plus grande animation à la tête des troupes. Cinq minutes se passent, après lesquelles on se décide enfin à faire à petit bruit le roulement et les sommations de se retirer.

Quelques gardes nationaux reçoivent des coups de baïonnettes. Nous ne savons si l'ordre de tirer a été donné; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un homme du peuple a été atteint d'un coup de fusil à la hauteur de la rue d'Antin.

Les charges de cavalerie, des charges à pied par les chasseurs de Vincennes se sont faites au milieu de tout le long du boulevard; les défenseurs de la Constitution, qui se trouvaient sans armes, se sont dispersés dans diverses directions. Les boutiques se sont fermées dans toutes les rues.

A une heure, le général de Bar se dirigeait vers le Château-d'Eau, accompagné du lieutenant-colonel de sa légion et de plusieurs officiers d'état-major.

## CONSTITUTION DE LA MONTAGNE

Au moment où le général Changarnier chargeait sur le boulevard la foule inoffensive, une soixantaine de représentants de la Montagne se trouvaient au Palais-National. La légion d'artillerie s'était réunie en armes dans le jardin pour attendre les événements. Après la dispersion de la manifestation, le colonel de la légion, M. Guinard, a fait faire le cercle et s'est exprimé à peu près ainsi :

— Citoyens, les représentants du peuple qui ont dénoncé la Constitution se constituent au Conservatoire des Arts et Métiers. Ils ont fait appel à l'artillerie de la garde nationale. Voulez-vous vous rallier autour d'eux?

— Oui! oui! vive la Montagne! crie-t-on dans tous les rangs. Avant de vous déterminer, pesez bien ce que vous allez faire, reprend le cit. Guinard, si quelqu'un de vous hésite, il peut quitter les rangs. Encore une fois, voulez-vous vous rallier à la Montagne?

— Nous le jurons! ont crié toutes les voix.

— Allons, en avant!

— Bravo! vive l'artillerie! ont crié les spectateurs qui avaient entendu l'allocution, et la légion s'est mise en marche au milieu des applaudissements de la foule.

Les représentants de la Montagne se sont mis en tête, après avoir ceint leur écharpe, et la Montagne s'est mise en marche vers la rue Saint-Martin, entourée d'une foule de peuple qui grossissait d'instants en instants.

La foule criait : Vive la Montagne! vive l'artillerie! vive la Constitution! Les fronts se découvraient sur le passage des défenseurs de la liberté et du droit; les femmes agitaient leurs mouchoirs; les soldats des postes portaient les armes, et au cri de : Vive la ligne! répondait par celui de : Vive la garde nationale! vive la constitution!

C'est au milieu de cette ovation que les représentants de la Montagne ont été conduits aux Arts et Métiers. Le poste proposé à la garde du Conservatoire n'a fait aucune opposition. Il a été enfermé dans le poste.

Les hommes du peuple qui se trouvaient là ont, malgré les instances d'une partie des représentants, élevé des barricades. Les troupes qui avaient été dirigées sur ce point, voyant que l'on élevait des barricades se sont présentées la baïonnette en avant.

Quatre heures un quart. — Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que des barricades s'élevaient rue Jean-Robert, et qu'elles sont attaquées par la troupe de ligne.

Dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, les boutiques sont fermées, et sur tous les volets on a écrit en blanc : *Armes données.*

Paris, 15 juin, cinq heures.

Un de nos correspondants, nous prévenant que demain nous pouvons être privés de ses nouvelles, termine sa lettre par ces mots :

Tenez ceci pour certain, tout Paris est debout et une grande bataille se prépare; une manifestation immense vient d'avoir lieu; demain, la République sera sauvée comme tout le fait espérer, si nos prévisions ne sont pas trompées; mais les royalistes peuvent faire verser des torrents de sang, et ils jouent leur va-tout en ce moment.

## (Autre correspondance.)

### ÉVÉNEMENTS DU 15.

Onze heures. — Des attroupements composés de citoyens de toutes les classes, sont formés au boulevard du Temple, et notamment vis-à-vis la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement. A ce moment, on peut estimer de 8 à 9,000 hommes les masses qui étaient sur ce point. Les manifestations de la 5<sup>e</sup> légion de la garde nationale motivait ce rassemblement qui, du reste, était très inoffensif.

Plusieurs légions et notamment, dit-on, les 1<sup>re</sup>, 5<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, et 12<sup>e</sup> se disposent à aller protester, pacifiquement à l'Assemblée législative, contre la marche suivie par le cabinet dans les affaires de Rome. Leur intention est, ajoute-t-on, de se borner, quant à présent, à une démonstration qui puisse enfin faire connaître au gouvernement combien sa ligne de conduite est contraire au véritable sentiment du pays.

Midi moins un quart. — Un fait qui caractérise le commencement de l'attitude que prend le Peuple vient de se passer près le Château-d'Eau, sur le boulevard Saint-Martin.

Le citoyen Lacrosse, suivi d'un lancier, est reconnu auprès de la rue de Lancy. Aussitôt on s'empresse autour de lui pour lui rappeler que le peuple voulait la Constitution. L'inquiétude du ministre du 20 décembre devient assez vive, quand un citoyen s'empare de la bride du cheval du citoyen Lacrosse et au milieu des cris de : *Vive la Constitution! Vive la République!*

Le citoyen Lacrosse est mené jusqu'à la rue du Temple, où un citoyen qui protégeait aussi le citoyen Lacrosse, le prend par le bras, lui disant : Allez à l'Assemblée dire que vous avez vu le commencement d'une révolution. Vous entendez?... une révolution! nous voulons la Constitution, et rappelez-vous la magnanimité du Peuple.

Dans la foule, un pan de la redingote du ministre a seul été déchiré. Une heure et demie. — La manifestation composée d'environ 50,000 hommes dont la plus grande partie de gardes nationaux, à la tête desquels nous avons remarqué le citoyen E. Arago et un lieutenant-colonel de la banlieue, s'est mise en mouvement, et, à partir du Château-d'Eau, où elle s'est réunie, elle a suivi la ligne des boulevards, se dirigeant vers l'Assemblée nationale. Cette nombreuse colonne, saluée sur tout son parcours par les cris de : *Vive la Constitution! Vive la République!* étant arrivée à la hauteur du passage Jouffroy, a été l'objet d'une chaleureuse ovation faite par la réunion des Amis de la Constitution, qui, du balcon où se trouvaient en foule les membres de cette société, ont fait entendre à pleine voix, et tout le temps qu'a défilé la colonne, les mêmes cris de : *Vive la République! Vive la Constitution!*

A la hauteur de la porte St-Martin, il y a eu un instant d'arrêt pour

recevoir les délégués des aides-chirurgiens-élèves, qui ont été accueillis avec un enthousiasme frénétique.

Sur le boulevard Bonne-Nouvelle, les soldats du poste sont sortis et ont porté les armes devant la manifestation, aux cris les plus enthousiastes.

Pendant toute la longueur des boulevards on a remarqué que toutes les boutiques, sans exception, sont restées ouvertes; des curieux en grand nombre, des dames se trouvaient aux fenêtres comme dans un jour de fête, et les cris retentissaient de toutes les bouches: *Vive la Constitution! Vive la République!* Aucun autre cri, nous devons le dire, n'a été poussé par la foule.

A la hauteur de la rue de Richelieu, quelques boutiques de changeurs et de bijoutiers se sont fermées.

La manifestation suivait toujours sa marche lorsque, imprévue à la hauteur du boulevard des Capucins, elle a été chargée d'abord par les sergents de ville et la gendarmerie mobile, et plus tard par des escadrons de dragons et par les chasseurs de Vincennes. Ces charges ont été exécutées à fond de train. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées. On dit, sans que nous voulions l'affirmer, qu'un garde national a été tué.

Ce mouvement inattendu a refoulé la manifestation, et ceux qui la composaient se sont dispersés dans les rues adjacentes.

La tête de la colonne a été repoussée sur les bas-côtés et dans les rues Caumartin, Neuve-des-Capucins, Neuve-des-Mathurins et dans les passages voisins par les tirailleurs de Vincennes. Nous dire, pour être justes, qu'ils ont obéi aux ordres qu'ils avaient reçus avec la plus grande indulgence, et qu'ils répondaient avec sympathie aux cris de *Vive la République! Vive la Constitution!*

Le bruit s'est répandu que M. Etienne Arago avait été blessé et arrêté, mais nous croyons que ce fait est inexact. Quelques anciens représentants qui l'accompagnaient, MM. Th. Raynal, Alphonse Gent, etc., etc., ne nous ayant rien dit qui pût confirmer cette déplorable nouvelle.

Cependant, les troupes ont continué leurs mouvements.

Nous sommes revenus sur nos pas jusqu'à la hauteur de la rue Montmartre, et nous avons trouvé des groupes à l'entrée de la rue de la Chaussée-d'Antin vivement animés, et qui ne se retiraient pas devant les troupes: on y parlait de la mort d'un citoyen inoffensif qui aurait été frappé de deux coups de feu et d'un coup de sabre sur la tête, lors de la première charge exécutée par la gendarmerie mobile. Ce malheureux avait été transporté chez le pharmacien qui demeure au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin et de la rue Basse-du-Rempart.

Au coin de la rue Montmartre, le général Changarnier fait envahir cette rue par la gendarmerie mobile jusqu'à la rue Feydeau.

Peu de temps après, les deux maisons qui forment l'encoignure de la rue Vivienne et du boulevard ont été occupées par les chasseurs de Vincennes, et la circulation a été interdite sur la ligne du boulevard d'une manière absolue; on disait dans la foule que ces mesures ont été prises contre les Amis de la Constitution, dont le local fait précisément face à ces deux maisons.

La foule se retire dans l'intérieur de la ville.

Quelques gardes nationaux se sont rendus en toute hâte au lieu des réunions des représentants de la Montagne pour les prévenir qu'ils seraient immédiatement arrêtés. Ceux-ci ont à l'instant abandonné le siège de leur réunion, et se sont rendus dans la cour du Palais-National où se trouvait rassemblée l'artillerie de la garde nationale. Celle-ci a, à l'instant, environné les représentants, et s'est mise en marche par les rues du Bouloi et Coq-Héron, se dirigeant vers le Conservatoire des Arts et Métiers.

On fait courir le bruit qu'une partie des membres de la Montagne a été arrêtée.

A quoi tendent de pareils bruits, si ce n'est à exaspérer la population du Rhône, qui compte onze de ses frères dans les rangs de la Montagne.

On nous assure que la Révolution est commencée à Marseille.

Au départ du courrier, les corporations ouvrières parcouraient en maîtresses la ville précédées de drapeaux rouges, et un cri de: *Vive la CONVENTION!*

Ajoutons que les journaux d'aujourd'hui n'en font pas mention; mais leur publication peut être antérieure à la manifestation.

Le préfet Tourangin dément ce matin la dépêche télégraphique donnée par le supplément du *Republicain*.

Le meilleur démenti eut été la publication d'une de celles qu'il a reçues hier.

Pour notre compte, ce que nous savons, c'est que d'après notre courrier de mercredi, cinq heures du soir, elle est bien vraisemblable.

### Révolution du 12 juin.

Combien de fois ne l'avons-nous pas répété, ce n'est qu'avec du sang jusqu'aux genoux qu'on repassera de la République au despotisme; ce n'était pas chez nous une passion vaine ni une folle obstination qui parlait; chaque jour, chaque fait nouveau venait raffermir nos convictions; la France était, sans se l'avouer peut-être, républicaine bien avant Février; le prestige des pompes royales n'agissait plus sur aucun esprit sérieux, même dans le fond des campagnes, et d'heure en heure, l'esprit du progrès, le besoin d'égalité, la haine du privilège pénétraient plus profondément dans toutes les couches de la société.

C'est ce sentiment qui a toujours grandi dans les cœurs, c'est lui qui a prévalu contre tout découragement, qui a triomphé de tous les mensonges, et qui, malgré les plus amères déceptions, malgré la triste expérience des seize derniers mois, a rendu plus invincible en France l'amour, le besoin de la République.

Et à côté de cette disposition d'une majorité immense, il y a une fraction de quelques misérables qui, dans un intérêt tout personnel de cupidité ou d'ambition, ont exploité chez les uns des frayeurs chimériques, et réveillé chez les autres de vieux préjugés prêts à s'éteindre. Ces hommes, sans tenir compte de l'épouvantable bouleversement dans lequel ils allaient précipiter la société tout entière, ont voulu souffler sur cette République dont ils ne comprennent ni la portée ni le sens, et dans laquelle ils s'obstinent à ne voir qu'une oisiveté moins douce ou une exploitation moins facile.

Pas une concession faite au Peuple qui souffre! pas un droit reconnu au travail qui produit tout, et recueille à peine le pain quotidien! Et le Peuple disait: Patience! tout ce que nous demandons peut être ajourné, mais tout cela est en germe dans la République; — et le Peuple attendait.

Chacune des conquêtes faites était reprise une à une, tantôt par surprise, tantôt brutalement. Et le Peuple, dépouillé patient encore en disant: la République me rendra le tout un jour.

Mais, ne voilà-t-il pas qu'un jour le pacte qui lie le Peuple à ses gouvernants est rompu; ne voilà-t-il pas que le seul gage qui lui reste est brisé, la Constitution violée, et cela dans son

article le plus vital, à l'endroit de la dignité nationale et de la sécurité du pays.

Le gouvernement de la République française dégarnit l'Alsace devant la Prusse qui s'avance, et va prêter main forte aux Autrichiens pour étouffer la liberté en Italie. Oh! cette fois, le Peuple perd patience. Il se lève, il réclame bien haut par la voix de quelques représentants fidèles, son droit souverain, il demande un compte sévère du mandat qu'il a confié et qu'on a trahi, on lui répond par le dédain d'une majorité royaliste et à coups de vote qu'on dirait dictés par les Cosaques: il s'indigne alors, le droit n'existant plus, il en appelle à la force, et la Révolution éclate.

C'est-là que nous en sommes, c'est-là ce que nous n'avons cessé de prédire.

On nous a répondu par l'outrage, demain peut-être voudra-t-on répondre au Peuple, à coups de canon; la force contre la vérité est aussi impuissante que l'injure, la révolution est lancée on ne l'arrêtera plus.

Il n'a pas dépendu de la Montagne qu'elle ne fût progressive, humaine et pacifique, M. Thiers et ses soldats en ont décidé autrement, que la responsabilité de l'avenir retombe tout entière sur leur tête!

### Ils sont morts!

Ils sont morts, nos soldats intrépides!

La trahison les a conduits sous la mitraille des Romains.

Honneur à vous, jeunes héros, qui, fidèles au drapeau de la gloire, avez glorieusement succombé.

Honte et infamie sur la tête des lâches conspirateurs qui, trahissant la Constitution et la volonté de l'Assemblée nationale, ont commencé cette guerre impie et fratricide!

Honte et infamie sur ces gouvernants de notre République, qui s'allient honteusement avec le bombardeur de Naples et le mitrailleur de Vienne!

Honte et infamie sur ces ministres faux et calomnieux, qui disaient effrontément, à la face de la France, que la République romaine ne comptait que quelques anarchistes pour défenseurs, et que la grande majorité réclamait Pie IX.

25,000 français ont été repoussés par une poignée d'anarchistes? Vous n'oserez pas le dire, pour l'honneur du drapeau de la France.

Nous avez donc menti.

Vous avez donc calomnié.

Courbez donc vos fronts sous le poids de l'ignominie qui vous accable.

Le message de Bonaparte tient le même langage que les ministres.

A lui donc sa part de lauriers dans ces nobles combats.

Eh quoi! vous vouliez asservir Rome! Avez-vous donc oublié que Rome chasse les Tarquins!

Courtisans de toutes les monarchies, vous avez voulu porter une main sacrilège sur le berceau de la liberté, mais votre main a été brisée et pulvérisée par les fiers enfants des Brutus, des Scipion et des Cincinnatus.

Valetaille des tyrans, ignobles soldats de Loyola, vous avez oublié que vous ne savez que conspirer avec le poignard et le poison, et que vous ne pouvez manier l'épée des batailles.

A genoux donc devant les nobles défenseurs de la République romaine!

A genoux devant la France en deuil, dont vous avez fait massacrer les enfants!

A genoux devant ces cadavres encore tout palpitants qui dorment pour jamais sur les bords du Tibre!

A genoux devant ce sang si pur qui demande justice de votre trahison!

Entendez-vous ces cris déchirants des blessés que répètent les échos des Apennins et des Alpes?

Entendez-vous ces voix accusatrices épouvantant le silence des tombeaux?

Ce sont les cris de nos frères blessés.

Ce sont les voix de nos frères morts sous les murs de Rome.

Entendez-vous les malédictions de ces vieillards? Voyez-vous les larmes et le désespoir de ces mères inconsolables? Elles pleurent leurs fils qui partirent fiers et courageux pour combattre les despotes, et que vous avez fait tomber en combattant contre la liberté.

Et cette boucherie atroce, c'est vous président de la République, c'est vous ministres de la République qui l'avez commandée.

La Constitution et l'Assemblée nationale vous avaient défendu de continuer cette guerre.

Vous avez donné l'ordre d'attaquer.

A vous donc cette responsabilité infamante! Que le désespoir de tant de familles, que le sang de tant de Français retombe sur vous, et qu'il imprime sur vos fronts le stigmate de la honte et de l'infamie!

### Italie.

#### NOUVELLES DE ROME.

(Correspondance spéciale.)

Vous avez sans doute reçu, dans votre ville, des lettres qui démentent les faits que nous avons annoncés; vous pouvez les maintenir comme vrais et parfaitement vrais.

Les Français ont été repoussés sur toute la ligne, ils en sont réduits à bloquer Rome et à faire un siège en règle.

Je reprends les détails où nous en étions restés.

6 juin. — Le feu a duré toute la journée. On a lancé de St-Pancrace une grande quantité de grenades qui ont mis le désordre dans les rangs de l'armée française.

Le courage et l'ardeur des Romains sont incroyables. Les bombes et les projectiles des Français ayant surtout atteint le quartier des Transtéverins, un décret du triumvirat les invite à faire connaître leurs pertes, pour en recevoir l'indemnité.

Les Français, écartés par l'artillerie de Calandrelli, brave officier romain, ont été obligés d'abandonner leurs parallèles les plus rapprochées de la ville.

On a reçu des nouvelles de France, d'après lesquelles on a conçu de grandes espérances.

L'artillerie française a commencé à battre en brèche, et à lancer des bombes; une de ces dernières, d'un calibre fort gros, est tombée sur la place Madame et a légèrement endommagé le palais du gouvernement. Deux autres sont tombées sur le pont Sixte et une autre sur le petit pa-

lais Spada, sans faire aucun mal. Leurs batteries sont établies en face des portes St-Pancrace et Portense. De là, ils tirent sur l'Aventin et le mont Testaccio.

Je suspends ma lettre jusqu'à demain, 7 juin.

Le combat continue avec des pertes considérables de part et d'autre.

Aujourd'hui, une grande tempête de tonnerre et de pluie s'est abattue sur Rome.

Les Français sont, par suite, dans une triste position, au milieu de la boue.

On se prépare dans Rome à une vigoureuse sortie pour déloger l'ennemi de ses positions.

Voici maintenant ce que nous lisons dans les journaux d'Italie:

A la date du 9, les Français continuaient de battre en brèche avec de la grosse artillerie.

A la porte Molle, les carabiniers ont repoussé une colonne française qui voulait jeter un pont sur le Tibre.

— Nous recevons à l'instant même à Rome une correspondance qui nous apprend que le gouvernement français reconnaît comme tout-à-fait libre l'action de l'armée autrichienne contre Ancône.

— Mazzini a toujours été dans les rangs des combattants, et à chaque instant il envoyait à l'Assemblée des nouvelles du théâtre de la guerre.

— Suivant des lettres de Civita-Vecchia du 7, on annonce que les Français ont presque détruit à coups de canon le quartier des Transtéverins.

Voici maintenant ce que nous lisons dans la *Gazette de Gènes* du 11: « Le vapeur de guerre le *Tripoli*, arrivé ce matin de Civita-Vecchia apporte les nouvelles suivantes:

« Il paraît que Français ont l'intention de s'emparer des hauteurs de St-Pierre de Montorio, qui dominent Rome.

« Instruits par la leçon du 50 avril ils opèrent avec prudence.

« Garibaldi fait de fréquentes sorties qui lui réussissent presque toujours.

« Les Espagnols sont à Terracine.

« Ancône résiste toujours à l'attaque des Autrichiens.

« Il y a des mouvements en Lombardie et dans le Piémont. »

De la dépêche du 4 juin, cinq heures du matin, signée Oudinot, voici ce qui résulte:

L'attaque de Rome devait avoir lieu le lundi 4 juin; mais, dès le dimanche, 5 juin, trois heures du matin, on avait commencé l'attaque de plusieurs points extérieurs:

La villa Pamfili;

L'église San Pancrazio;

La villa Corsini;

La villa Valentini.

20,000 hommes, dit la dépêche, défendaient la villa Pamfili. 20,000 hommes! Mais il n'était donc pas vrai que Rome fut opprimée par une poignée d'étrangers et d'exaltés?

Dans l'église San-Pancrazio, dit la dépêche, l'ennemi s'était retranché d'une manière formidable!

Dimanche, 5 juin, de cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir, lutte acharnée.

Dans la nuit du dimanche au lundi, 4 juin, nouvelle tentative de sortie faite par les Romains.

« La journée a été des plus glorieuses! » ajoute enfin la dépêche. La conséquence de ces paroles, c'est que la défense a été héroïque!

(Presse.)

Il n'y a plus de Constitution; les blancs l'ont violée, déchirée, foulée aux pieds.

On se demande ce qui subsiste encore.

La société marche par ce besoin d'ordre et ce sentiment de conservation inhérent à tout corps auquel Dieu a donné la vie.

Mais il faut bien reconnaître que personne, à l'heure qu'il est, n'est légalement sûr de son lendemain.

La démocratie lyonnaise, aussi admirable dans son enthousiasme que dans son énergie, attend l'avis de ses représentants et proteste dans le silence contre l'attentat commis, prélude et présage de tous ceux qu'on veut commettre.

Nous avions prévu, depuis longtemps, que les choses en arriveraient au point où elles sont venues; mais il y a dans notre ville une majorité si énorme, bien résolue à sauver, par tous les moyens, la République et la Constitution, que nous avions toujours eu l'espérance que ce résultat serait obtenu sans lutte et sans combat.

La République, à Lyon, est la plus forte; elle a le nombre, elle a l'énergie; elle a pris racine dans notre patriotique cité, de telle sorte qu'il y a démesure à rêver son renversement.

Cependant, on nous affirme que des listes de proscription sont dressées, et que la ruse et la trahison viendront en aide au courage qui manque. On nous a cité les noms des citoyens qui devaient être nuitamment enlevés, comme si des noms d'hommes avaient une signification dans notre ville et dans les circonstances où nous nous trouvons.

Mais, comme nous vivons dans un contre-sens perpétuel de la logique et du bon sens, comme la haine et la vengeance sont mauvaises conseillères:

Il a été décidé, au nom d'une solidarité fraternelle qui doit tenir lieu, jusqu'à de meilleurs jours, de la loi violée, que si le parti républicain était atteint dans un de ses membres, les représailles seraient exercées sur un des hommes du parti royaliste, dont l'influence et les conseils auront poussé à la guerre civile.

C'est un dernier avis que nous donnons aux rêveurs de guet-apens.

### Allemagne.

Nous recevons aujourd'hui nos correspondances de Vienne qui vont jusqu'au 8 juin, voici les nouvelles qu'elles nous apportent:

Le général Krabonski a été condamné à mort. Ces continuelles exécutions des partisans de la cause hongroise pourraient enfin décider le gouvernement de Debreczin à user des représailles sur les nombreux prisonniers autrichiens qu'il a entre ses mains.

La consternation règne parmi les amis du gouvernement et dans l'armée. C'est la nomination du général Haynau qui produit ce résultat, car on considère ce personnage comme entièrement dénué de talents, et sa subite faveur ressemble fort à un passe-droit. Avec cela, il circule un grand nombre de bruits inquiétants, qui peut-être ne sont pas tous vrais, mais qui prouvent l'agitation de l'opinion publique.

C'est ainsi qu'on annonce que Jellachich a passé aux Hongrois ou qu'il s'est déclaré prince indépendant de Croatie et d'Esclavonie, que shellik a refusé de servir pour Haynau, que les Russes ne font nullement mine d'agir sérieusement en Hongrie. Leur principal but, dit-on, est d'occuper fortement la Galicie pour la garder. On parle aussi de la création d'un duché de Pyrol, ayant Juspruck pour capitale. La preuve de peu de confiance qui règne dans les esprits, c'est la rareté des écus et le prix excessif de l'or qui se paie aujourd'hui à raison de 40 p. 0/0 d'agio.

On s'attend à une grande bataille devant Presbourg, car il s'exécute des marches et concentrations de troupes formidables tant chez les austro-Russes que chez les Hongrois. Le bruit a couru aujourd'hui qu'une bataille a eu lieu à Hochstrass et que les Hongrois ont remporté une victoire signalée.

La *Gazette de Vienne* a annoncé que le général Perczel a été battu par les impériaux et que ces derniers lui ont fait 8,000 prisonniers. Ce fait

d'armes est entièrement faux. Percel commande 60,000 hommes et est maître de tout le bas-Danube; la véridique Gazette devrait au moins dire quel était l'heureux général autrichien qui aurait remporté cette victoire. Les Russes ne pourront commencer leurs opérations avant quinze jours, ils auront besoin de tout ce temps pour concentrer leurs forces: en attendant, Georgey s'avance avec 60,000 hommes au-devant de l'armée austro-russe, et paraît vouloir lui offrir le combat.

Les Magyars ont pris et incendié Szared et les impériaux ont dû se retirer précipitamment en abandonnant les équipages des ponts. L'armée russe, au dire des officiers, montre une grande impatience d'entrer en campagne; ils veulent prendre Comorn avant quinze jours!!! Dans l'armée autrichienne, au contraire, il règne un certain découragement et une apathie, qui se trouve augmentée encore par les insupportables chaleurs que nous subissons. Les maladies, surtout le typhus, font de grands ravages dans l'armée.

Les Hongrois espèrent fatiguer et décourager l'ennemi, en lui coupant les vivres; celui-ci, en effet, sera forcé d'amener tout avec lui, même l'eau, le peu de fontaines qui existent pouvant être comblées d'un moment à l'autre. Ils coupent toutes les récoltes sur pied. Entre les Hongrois et les Russes, ce sera une véritable guerre d'extermination.

CRACOVIE, 5 juin. Le général Hamerstein est parti ce matin pour Varsovie, au-devant de Paszkiewicz, qui doit venir prendre le commandement en chef. Nous voyons passer continuellement les bataillons russes par notre ville.

NEUSTADT-SUR-HARDT, 9 juin. — La garnison de Landau, serrée de près par les corps français du Palatinat, manquant de vivre et d'eau, a fait une sortie; mais, battue complètement, elle a eu le temps de se sauver dans la ville. On ne doute pas que la forteresse sera obligée de se rendre dans quelques jours.

Le mouvement des troupes sur Francfort est extraordinaire, tout se dirige sur le Rhin.

MAYENNE, 8 juin. — On donne pour certain que le quartier-général de l'armée destinée à agir contre Bade et revenu à Darmstadt. Weinheim est aujourd'hui fortement occupé par les Badois, et leurs avant-postes sont à Heppenheim.

Darmstadt est, dit-on, menacé du côté de l'Oedenwald, et les corps français se sont avancés jusqu'à deux lieues de la capitale. C'est le conseiller d'état Klüber qui a été chargé par le grand-duc de Bade de former un nouveau ministère. Le grand-duc est à Mayence pour quelques jours et retournera ensuite à Coblenz. C'est le 12 que commenceront les opérations contre le Palatinat.

COBLENZ, 8 juin. — Les arrivages de troupes ne discontinuent pas en notre ville, et il s'y forme véritablement un imposant corps d'armée.

Une partie des troupes se rend par terre vers le sud du côté du Palatinat. Les bateaux à vapeur en transportent de leur côté dans la même direction; mais à mesure qu'il part des régiments, il en arrive d'autres. On vient d'ordonner une réquisition de chevaux chez tous les propriétaires.

WIESBADE, 8 juin. — Les chambres ont été prorogées de huit jours en raison de la démission du ministre Hergenbaha qui est acceptée. Le député Braun a protesté contre cette suspension des séances au moment où la patrie est en danger, et plusieurs autres députés ont présenté des adresses demandant le renvoi du ministère.

On annonce une grande réunion populaire à Idstein pour dimanche.

MUNICH, 6 juin. — On dément aujourd'hui la nouvelle qui avait couru du refus du gouvernement bavarois d'accepter l'assistance de la Prusse dans les affaires du Palatinat. On assure au contraire que l'intervention prussienne a été positivement demandée et accordée.

Ce qui est tout aussi important, c'est que la Bavière paraît disposée de recourir à accepter la Constitution octroyée par la Prusse, la Saxe et le Hanovre. M. de Pfordten, notre premier ministre, doit se rendre lui-même à Berlin pour conclure cette négociation.

Un autre lettre de Munich, de même date, assure précisément tout le contraire.

BERLIN, 6 juin. — Outre l'adhésion du grand duc de Bade à la constitution octroyée, on annonce aussi celle du grand duc de Hesse-Darmstadt.

On assure qu'outre la Constitution et la loi électorale octroyées, on travaille à une loi pénale pour l'Allemagne entière, ainsi qu'à un traité légal du commerce.

P. S. — L'ouverture de l'assemblée de la Constituante a eu lieu le 10 juin à Carlsruhe.

Le général Mieroslawski, qui doit prendre le commandement de l'armée, est arrivé.

Il paraît se confirmer que ce n'est que par suite d'un échec éprouvé dans une rencontre avec les Badois, que les Hessois ont reporté en arrière et jusqu'à Darmstadt leur quartier-général.

### Hauts-faits des Royalistes!

Lorsque la noblesse voulait anéantir les défenseurs de l'opposition libérale sous le poids de tristes souvenirs empruntés aux rigoureuses nécessités de la Révolution française; lorsque des émigrés, des conspirateurs lâches et déloyaux, des patriotes de l'armée de Condé se plaçaient à compter les fautes, les erreurs du Peuple révolutionnaire, la noblesse, cette valetaille incarnée de la royauté, oubliant sans doute que le Peuple, qu'elle avait insulté, pourrait un jour se relever et lui crier à la face du pays:

- « C'est vous qui avez rendu la révolution inévitable!... »
- « Vous avez proposé le renvoi de Turgot et de Necker. »
- « Vous avez provoqué le soulèvement du peuple au 14 juillet, par des intrigues coupables. »
- « Vous avez, au 5 octobre, fait courir à Versailles la population de Paris, en vous livrant à des faits tumultueux et en formant le projet d'enlever le roi. »
- « Vous avez fait périr le malheureux Favray. »
- « Vous avez conseillé le funeste voyage à Varennes. »
- « Vous avez résisté aux lettres pressantes de Louis XVI. »
- « Vous l'avez obligé de se compromettre en refusant de sanctionner la loi contre les émigrés. »
- « Vous avez fait le fameux manifeste de Brunswick. »
- « Vous avez provoqué l'assaut du 10 août. »
- « Vous étiez avec les Prussiens au camp de la Lune, en 1792; vous étiez avec les Russes devant Montmartre, en 1814, tirant contre les gardes nationales de France. »
- « Vous arrêtez les diligences dans la Vendée. »
- « Vous chargez le Rhône de cadavres, en 1795. »
- « Vous massacrez à Marseille, au fort Saint-Jean. »
- « Vous faisiez égorger nos soldats pendant le siège de Kehl; vous désigniez le point où l'ennemi devait tirer; vous faisiez écraser les Français sous les obus. »
- « Vous avez soudoyé des assassins sous le Consulat, et fait sauter les rues de Paris. »
- « Et en 1815, qui massacrait dans le midi? Qui assassinait Bruné à Avignon? Qui fusillait Labédoyère à Grenoble? Ney à Paris; Mouton-Duvernet à Lyon; les frères Faucher à la Réole? Qui a troublé la France pendant vingt ans, empêché le paisible établissement de ses institutions, cherché d'abord à détruire notre loi fondamentale; et puis, quand la détruire a paru impossible, à la fausser?... — Ceux qui s'appellent les blancs!... Ceux qui s'appellent les ROYALISTES! »

### Exploits des Verdets.

Un acte de brutalité sauvage, digne des hauts faits de 1815, a été commis dimanche.

La procession de la Fête-Dieu sortait de l'église des Capucins, où elle aurait dû rester renfermée. Sur son passage se trouvaient des soldats dont l'un fit à demi-voix une observation à ses camarades et s'éloigna immédiatement, non sans avoir reçu un coup de poing; les paroles qu'il avait prononcées, bien ou mal recueillies par quelques individus, furent immédiatement dénoncées à la foule, qui se mit à insulter les deux autres soldats, à les entourer et à les frapper. Un commissaire de police et trois sergents de ville étant parvenus à grand peine à les dégager, contenaient

de leur mieux la foule furieuse et facilitaient la fuite des deux militaires. Au moment où ceux-ci, courant à toutes jambes, avaient une ceinture avancée, un misérable, dont nous regrettons de ne savoir pas le nom, voyant ces deux soldats ainsi poursuivis par ces forcenés; lance un vigoureux coup de poing au visage de l'un d'eux. Arrêté subitement par la violence du coup, le soldat est atteint par ceux qui le poursuivaient avec fureur, et qui font pleuvoir sur lui une grêle de coups. Il est renversé, foulé aux pieds et cet homme, livré ainsi à une bande de plus de cinquante furieux, aurait infailliblement péri sans le courageux dévouement d'un petit nombre de citoyens, parmi lesquels nous citerons M. Claubaud, garçon de fourneau au café Peloux, et M. Edmond Carcassonne, neveu de M. Crémieux, ancien membre du gouvernement provisoire. Mais, rudement frappés eux-mêmes, ils faillirent être victimes de leur courageuse intervention: M. Carcassonne, ayant voulu faire des remontrances à quelques-uns des assaillants les plus acharnés, fut tout-à-coup entouré par huit à dix de ces misérables, et après avoir été accablé de coups parvint à se dérober en fuyant, à de plus graves excès.

M. Vidal, adjoint à la mairie, le commissaire central de police et un autre commissaire de police firent tous grands efforts pour arracher le malheureux militaire à ses assassins; mais eux aussi furent insultés et frappés par les dignes héritiers de Treillaillon. Enfin, tous ces efforts réunis parvinrent à empêcher la consommation du crime; — une porte hospitalière s'ouvrit, celle du sieur Roy, coiffeur, et le jeune soldat y trouva un asile que ses persécuteurs essayèrent de forcer, et devant lequel ils stationnèrent en vociférant jusqu'à ce qu'un détachement de troupe de ligne vint de la caserne délivrer le prisonnier.

Voilà les exploits des amis de l'ordre; voilà les actes des *honnêtes et modérés* que les lauriers de 1814 empêchent de dormir.

Ils détestent l'armée comme ils la détestaient alors. Les fils de ceux qui assassinèrent le 15 de ligne tout entier, bien entendu quand il eut posé les armes, seraient fiers d'ajouter une nouvelle page à cette page, la plus funèbre peut-être de l'histoire de Nîmes.

Qu'on avise donc et qu'on prenne des mesures énergiques et promptes pour éviter que de semblables excès ne se renouvelent. Et d'abord, si le clergé de Nîmes n'a pas assez de prudence pour supprimer de lui-même, les processions extérieures, cette cause de désordre, cet aliment au fanatisme, qu'on fasse exécuter la loi et qu'on lui défende de passer le seuil de ses églises.

Certes, nous déplorons qu'on en soit réduit en plein XIX<sup>e</sup> siècle à empêcher d'innocentes cérémonies; mais à qui la faute, s'il y a si peu de tolérance chez les sectateurs d'une religion d'amour et de paix, et si au lieu de lui inspirer des sentiments de fraternité et de charité, la vue des prêtres du Christ, couverts de leurs insignes, ne réveille dans les fils des ligues que des passions haineuses et des instincts féroces?

On nous assure que hier encore, un voyageur, arrivant de Marseille, et traversant la place des Carmes, sur laquelle circulait une procession, fut assailli et frappé rudement, pour n'avoir pas ôté son chapeau; toutefois, ce fait n'a à nos yeux que le caractère d'un oui-dire, à la source duquel nous n'avons pu remonter.

Mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est que dimanche soir on disait tout haut dans un groupe animé: « Il faudra que ce régiment parte, ou il y aura des jambes cassées! »

Que nos soldats se tiennent avisés, et qu'ils ne s'attardent pas isolés dans certains quartiers de la ville.

Nous avons rendu justice à l'autorité municipale et à la police. Nous devons mentionner M. Eyssette qui s'est, lui aussi, honorablement conduit, et qui a eu seul le bonheur de n'être ni insulté, ni frappé.

Qu'on nous permette seulement une observation que nous ferons sans amertume. Pourquoi le maire de Nîmes n'a-t-il pas fait une proclamation? Il est bien de payer de sa personne, et notre appui ne lui manquera jamais en pareille circonstance; mais il est bien aussi de faire entendre des paroles sévères à une population qui se porte à de semblables excès.

Le meilleur moyen d'en prévenir le retour est, sans contredit, de la faire rougir de sa conduite.

(Républicain du Gard.)

### A l'Armée.

Les feuilles cosaques ont une prétention singulièrement étrange et bouffonne, c'est d'avoir le monopole exclusif du patriotisme, c'est surtout d'être seules à aimer et à estimer l'armée française, à les entendre, les feuilles rouges professent un souverain mépris pour l'armée, elles n'ont pour l'armée que des insultes et des injures.

Il faut, une fois pour toutes, faire justice de ces impudents mensonges, de ces lâches impostures; il faut arracher à la presse croate le masque hypocrite dont elle se couvre.

Elle prétend, cette presse immonde, qu'elle seule aime, qu'elle seule estime l'armée. Si c'était vrai, travaillerait-elle, comme elle le fait chaque jour, à réduire l'armée au rôle de garde prétorienne de la tyrannie? Si elle aimait, si elle estimait nos soldats, voudrait-elle les réduire au rôle de gendarmes et de sbires? Car enfin, les feuilles royalistes ne conçoivent pas que l'on puisse faire un autre usage de l'armée de cinq cent mille hommes que la France entretient à si grands frais; dans leur pensée, cette armée ne doit servir qu'à réprimer l'émeute; or, nous savons ce qu'elles entendent par ces mots. Réprimer l'émeute, dans le style cosaque, signifie comprimer toutes les généreuses, toutes les saintes aspirations du Peuple; réprimer l'émeute, c'est faire de l'ordre à coups de fusil et à coups de canon; réprimer l'émeute, c'est mitrailler les prolétaires qui meurent de faim; réprimer l'émeute, c'est perpétuer la misère du travailleur et l'exploitation de l'homme par l'homme; c'est éterniser le despotisme de la classe qui consomme sans rien produire, et l'esclavage de la classe qui produit sans rien consommer.

N'est-ce pas faire à notre belliqueuse armée, à nos vaillants soldats, la plus cruelle des injures que de les employer à un pareil métier? Ah! si l'armée ne se composait que des enfants de la noblesse, que des enfants des riches, nous comprendrions que l'armée, obéissant aux excitations continuelles des feuilles royalistes, tournât ses armes contre le Peuple, car alors, elle agirait dans son propre intérêt. Mais l'armée, à part quelques rares exceptions, n'est composée que des enfants du Peuple; c'est donc le comble de l'infamie que de vouloir en faire un instrument d'oppression contre le Peuple.

Les feuilles cosaques sont très mal venues, comme on le voit, à se poser en amies des soldats, car elles sont leur plus mortelles ennemies. Voyons s'il en est de même des feuilles démocratiques.

Les feuilles démocratiques posent en principe, d'abord, que c'est contre l'étranger seul que doit agir l'armée française, et que si des troubles éclatent à l'intérieur, c'est à la garde nationale qu'il appartient de les réprimer et non à la troupe de ligne.

Les *Gazettes* et *Courriers* de toutes couleurs ne sont pas d'avis que l'armée doive être employée contre l'étranger; pourquoi cela? parce que ces journaux, qui rêvent une restauration royaliste, n'ont d'espoir que dans l'étranger. Ils savent que cette restauration, si jamais elle doit s'accomplir, ne s'accomplira qu'avec les Croates de Radetzki et les Kalouks de Nicolas; de là leur ardent amour, leur constante admiration pour les Autrichiens et les Russes; de là les risibles fureurs dans lesquelles ils entrent dès qu'on leur parle de faire la guerre aux oppresseurs de l'Italie et aux égorgeurs de la Pologne.

Qu'on le sache bien, les égorgeurs de la Pologne, les oppresseurs de l'Italie n'ont pas de champions, de défenseurs plus énergiques ni plus dévoués que les journaux royalistes. Voilà pourquoi ces journaux ne veulent pas de la guerre, car la guerre renverserait toutes leurs espérances; voilà pourquoi ils veulent que l'armée ne soit employée qu'à faire la police pour le compte de la réaction monarchique, et devienne, par ce moyen, l'auxiliaire des Cosaques et des Pandours.

Reste à savoir si l'armée, en qui se résument tous les sentiments d'honneur, de patriotisme et de loyauté, s'accommodera longtemps du rôle que lui imposent les républicains *honnêtes et modérés*, et si elle ne préférera pas à la guerre civile, avec toutes ses hontes et toutes ses douleurs, la guerre étrangère, avec toutes ses gloires et tous ses triomphes.

(Voix du Peuple.)

### Solidarité.

Kossuth est français. — M. Thiers est cosaque, Mazzini est français; — Bonaparte n'est qu'un avorton autrichien, enté sur un lord anglais ruiné. Les Romains sont nos frères; — les

satellites vendus à la conspiration royaliste, affublés de la redingote grise, sont nos ennemis!

La démocratie, expression de la vérité sociale, ne connaît ni montagnes ni fleuves; elle ne se laisse point garotter dans les lisières d'un patriotisme mesquin. Elle est comme le soleil: tous peuvent la regarder et la bénir.

Seule, l'erreur divise les peuples, les éparille en races ennemies, les parque en troupeaux affamés. La vérité les unit; la vérité leur fait remonter le cours de l'histoire pour sceller leur éternelle union sur le tombeau du père commun.

Puisque nous voulons tous être libres, pourquoi nous laisser isoler sous la verge de différents maîtres.

Unissons-nous donc tous pour le jour de la grande lutte. La royauté décrépite va tenter un dernier effort: son agonie sera furieuse; elle brûle ses vaisseaux partout; partout elle arbore la trahison et proclame le massacre. Pour laisser place à ses livides assassins, il faut que la moitié de la société disparaisse ou qu'elle soit victorieuse.

Acceptons le combat et attendons l'issue avec sérénité. Les esclaves viendront à nous et nous livreront leurs maîtres.

Chantez victoire, gens de la réaction, alliés des Cosaques, soldats de la calotte, sacristains ligés avec les philosophes engraisés du dernier régime. Vous avez la victoire d'un scrutin, vos mains défaillantes ont eu la force d'imprimer au front de la République une tache de boue et de sang.

La trace en restera sur vos mains, — vous vous-êtes marqués vous-mêmes pour le grand jour de la honte et de l'expiation!

Il n'y a plus de France, d'Italie, d'Allemagne ni d'Angleterre, il n'y a plus que des peuples contre des rois, des opprimés contre des oppresseurs, des esclaves contre des tyrans.

Jetez un coup d'œil sur la vaste scène où se complique, aujourd'hui plus que jamais, le drame dont le dénouement sera la chute du dernier diadème... Est-ce que la révolution de Hongrie ne se lie pas à la révolution italienne? Est-ce qu'une victoire de Bem ou de Dembinsky, remportée sur les rives de la Waag, ne brise pas un anneau de la chaîne autrichienne tendue autour de Rome? Est-ce qu'elle ne nous donne pas à nous la force et l'espérance? Est-ce qu'elle ne déchire pas devant nos yeux les voiles mystérieux tendus sur l'avenir?

Les rois peuvent, dans leurs cabinets, tracer au crayon de vastes plans de coalition: les partageurs de royaumes peuvent se liguier contre les prétendus partageurs de biens. Ils verront leurs hordes tomber la face contre terre, devant la splendide apparition de la Liberté. L'homme, affranchi des superstitions monarchiques, se retournera toujours avec amertume sur son ignorance, sur la misère de son foyer, entretenu à dessein pour éterniser le luxe insolent des riches et des aristocrates.

La France est devenue la patrie de tous ceux qui implorent la souveraineté de Dieu et se font les hommes-liges de la justice. La France adopte pour enfants tous les fiers batailleurs, tous les tribuns qui, aux deux extrémités de l'Europe, frappent la tyrannie du double tranchant de la parole et du glaive.

Il y a, dans le mal comme dans le bien, une logique inflexible à laquelle il est impossible de résister. De même que chaque pas dans la voie de la vérité fait apparaître une nouvelle clarté, de même chaque pas dans la voie de l'erreur fait découvrir une confusion, un obstacle, un péril. Le jour où le ministère a eu la funeste pensée d'envoyer nos soldats en Italie, sans but déterminé, au nom d'un équivoque, il a posé le pied sur cette pente fatale qui devait le conduire de chute en chute, de précipice en précipice jusqu'au point où il en est aujourd'hui. Il a compromis notre influence; il a humilié nos armes; il a sacrifié le sang français; il a déshonoré sa parole; il a bombardé Rome; il a violé la Constitution; il nous a mis peut-être au bord d'une nouvelle révolution. Voilà ce qu'a produit une faute! C'est la marche des choses humaines. On n'est d'abord qu'imprévoyant; mais on devient bientôt imprudent, et on finit toujours par devenir coupable. En politique comme en morale, les fautes commencent par des inconséquences et aboutissent à des crimes! (Presse.)

On lit dans l'*Echo des Alpes maritimes* de Nice, 14 juin: « Le gouvernement français, nous sommes loin de dire la France, se couvre de honte et court à sa perte qui est devenue aujourd'hui inévitable. »

« Rien ne coûte à ces hommes, que leur pays avait honorés de ses suffrages, quand il s'agit de travailler contre le vœu public à leurs projets d'ambition personnelle, ou au retour du système tombé. »

« Ils sont venus à la tribune jurer fidélité à la Constitution, la France a cru à leur serment; et eux, en trompant la France, ont violé la Constitution et commis une parjure. »

« Honte sur eux! »

« Vive la France! parce qu'elle n'est nullement associée aux atrocités qui se commettent à Rome. »

« Vive la France! parce qu'un cri d'indignation va s'élever de toutes parts contre ceux qui la vendent ou veulent la perdre. »

« Vive la France! parce que de même qu'elle a chassé la corruption en Février 1848, elle chassera l'escobarderie en juin 1849. »

« Vive la France! parce que comprenant ses hautes destinées, elle va enfin se placer à la tête du mouvement progressif et reprendre son épée d'honneur. »

« Vive la France! parce que venant d'éprouver que ses armes ne sont pas heureuses contre la liberté, elle exigera que ses gouvernants les emploient en sa faveur. »

« Alors ses efforts seront bénis de Dieu. »

« Il n'est ni juste, ni humain, qu'après avoir reçu chez elle la liberté, la France aille l'étouffer chez les nations qui la possèdent ou y aspirent. »

### ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Suite et fin de la Séance du 12 juin.

Le citoyen Daru fait le rapport sur la mise en accusation et conclut au rejet.

On vote sur la clôture.

La gauche ne vote pas.	Notants,	584
	Pour,	577
	Contre,	7

Le citoyen Thiers, fort de l'appui de la majorité introuvable, récrimine violemment contre la gauche. Il prétend que la Constitution n'a pas été violée par le premier pouvoir de l'Etat; que la majorité ne croit pas à cette violation. Elle est persuadée que les Français devaient aller à Rome pour protéger le peuple italien contre la démagogie.

Il affirme que l'Assemblée constituante a parfaitement compris comme la majorité de l'Assemblée législative que l'expédition française devait aller coûte que coûte jusqu'à Rome.

L'expédition était dirigée contre les hommes de désordre, car il n'y a plus maintenant que deux partis, l'ordre et le désordre, et il faut le reconnaître, jamais l'Assemblée nationale n'a eu l'intention de reculer devant la démagogie.

Vous qui nous accusez maintenant, vous êtes les premiers qui posiez partout la question de désordre. (Rires ironiques à gauche.)

Le citoyen LAGRANGE. Je vous dis, moi, que je ne suis pas un homme de désordre, et la République romaine a toutes mes sympathies.

Le citoyen THIERS. Vous êtes bien susceptibles, messieurs... A gauche. L'insolent personnage!

Le citoyen Thiers termine en déclarant que la majorité saura faire respecter les lois et périr s'il le faut pour les défendre. (Rires à gauche. — Applaudissements à droite.)

Le citoyen LEDRU-ROLLIN. Vous nous dites que vous avez été appelés à Rome. Mensonge, car le triumvirat vous a dit: « Nous sommes venus à bout des Napoléons. Laissez-nous, n'intervenez pas, ne nous empêchez pas de faire la même justice des Autrichiens. » (Rumeurs à droite.)

Le gouvernement romain était-il dans son droit, oui ou non? Et s'il avait ce droit, pourquoi voulez-vous donc le défendre malgré lui? Quel démon vous pousse ainsi à prendre le parti de gens qui ne veulent pas entendre parler de votre secours? Dites ce que vous voudrez; mais vous ne pourrez détruire l'effet des deux pièces dont je viens de vous parler.

Mais vous, monsieur Thiers, vous nous avez dit le dernier mot de la conduite qui a été tenu.

Oui, c'est la guerre entre l'ordre et la démagogie; seulement ces paroles ne sont pas de vous, M. Thiers, elles sont de l'empereur de Russie! (Applaudissements à gauche.)

Le citoyen THIERS. Et les paroles que vous avez dites hier sont celles d'un insurgé de Juin. (Applaudissements à droite.)

Le citoyen LEDRU-ROLLIN. Oui, oui, vous avez beau vous en défendre, vous avez répété les paroles du manifeste de l'empereur de Russie: « La guerre est déclarée entre l'ordre et la démagogie, c'est-à-dire la République... » (Rumeurs à droite.)

Ei c'est bien vainement que vous repoussez cette interprétation, les mots sont bien clairs et si vous n'êtes pas convaincus, il est très facile de vous convaincre, je puis envoyer chercher ce manifeste.

Oui, je vous le dis, lorsque vous avez prononcé ces mots: l'ordre et la démagogie, vous avez posé la question entre la République et la monarchie. (Rumeurs à droite.)

Et c'est tellement la question, que la Russie ne peut déclarer une intervention dans les affaires de Rome sous prétexte de catholicité; vous savez bien qu'elle n'est pas catholique, mais elle déclare que la démagogie est maîtresse dans les Etats romains parce que la République y règne. (Inter interruption à droite.)

Vous venez de me dire pourquoi vous insultez ainsi la République romaine, pourquoi vous dites que cette République c'est la démagogie, c'est parce que vous n'osez pas le dire de la France! (Tumulte à droite. — Applaudissements à gauche.)

Oui, vous voulez l'ordre; ah! je le reconnais, mais que tous le sachent bien, l'ordre que vous voulez, c'est l'ordre qui s'avance à travers l'Allemagne, c'est l'ordre de la Prusse, qui déjà menace notre frontière du Rhin et qui est maintenant au pont de Kehl.

C'est l'ordre qui règne dans le Wurtemberg; c'est l'ordre qui a régné à Varsovie et en Gallicie, en un mot c'est l'ordre des Cosaques, et vous, vous êtes une partie de ces Cosaques. (Triple salve d'applaudissements à gauche.)

Le citoyen Félix Pyat monte à la tribune, aussitôt les cris à l'ordre, assez, assez, éclatent avec force sur les bancs de la droite.

Le citoyen Félix Pyat, au milieu du tumulte. — J'ai été appelé à l'ordre, et si je monte à cette tribune, c'est pour répondre un mot à M. Thiers qui nous a demandé si nous avions besoin de nouvelles pièces pour former notre conviction; eh bien! je lui réponds non.

En mon âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, devant les cadavres de nos frères, je jure que la Constitution a été violée, et je somme M. Thiers et les hommes les plus convaincus de la majorité de venir ici à cette tribune jurer le contraire. (Clameurs furieuses à droite.)

Le cit. président interrompt l'orateur.

Le cit. Félix Pyat. M. le président, vous êtes ici le serviteur du droit et non celui d'une majorité. (S'adressant à la droite.) Vous ne répondez que par des cris de fureur; eh bien! le pays jugera entre votre conduite et mon serment.

Je me joins à mes collègues pour demander la communication des pièces. (Tumulte à droite.)

A droite avec fureur. Assez! assez! aux voix.

A gauche. C'est donc un coup de majorité.

Aussitôt la droite crie avec violence: Assez, assez, aux voix; elle étouffe la voix des orateurs qui veulent protester contre son procédé inqualifiable.

Le citoyen Lagrange proteste à la tribune.

Le président s'empresse au milieu du tumulte de mettre aux voix les conclusions de la commission.

Il est procédé à ce vote au milieu d'un désordre inexprimable et malgré les protestations de la gauche.

Ce résultat donne le résultat suivant:

Nombre des votants,	585
Majorité absolue,	193
Billets blancs (pour),	517
Billets bleus (contre),	8

Comme on devait s'y attendre, les conclusions de la commission sont adoptées.

La séance est levée à neuf heures et demie.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 15 juin.

Présidence du citoyen DUPIN.

La plus vive agitation règne dans l'Assemblée des groupes nombreux se pressant dans l'hémicycle. Les huissiers parviennent à grand peine à faire placer les représentants.

La séance est ouverte à 2 heures 55 minutes.

Le cit. Lagrange demande la parole sur le procès-verbal.

Le cit. Dupin. L'ordre du jour ne portait pas de convocation. Cette séance étant devenue nécessaire, il a été adressé des convocations à tous les membres.

Un membre demande l'appel nominal et l'insertion au *Moniteur* des noms des absents. (Très bien!)

Un membre s'oppose à cette mesure en faisant remarquer combien l'insertion des noms des absents au *Moniteur* produirait un fâcheux effet dans le pays.

Un représentant demande à l'Assemblée la permission de demander au gouvernement des explications sur la position actuelle.

Le cit. Odilon Barrot. La séance d'hier a signalé à cette tribune des provocations directes. La justice le saura et fera peser ses sévérités sur ceux qui ont accepté cette terrible responsabilité.

Le cit. Dupin rappelle le général Laydet à l'ordre et le somme de faire des excuses à l'Assemblée.

Le général Laydet se présente à la tribune; la faiblesse de son organe ne lui permet de rien saisir.

Le cit. Odilon Barrot demande que l'Assemblée se déclare en permanence et déclare l'urgence sur le projet de loi qu'il a déposé sur la tribune.

Le cit. Dufaure demande l'urgence. Il cite les protestations qui ont paru ce matin dans les feuilles démocratiques.

On procède au vote.

La demande est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée décide qu'elle va se retirer dans ses bureaux pour y nommer une commission chargée de lui présenter un rapport sur le fonds du projet et sur la demande d'urgence.

Paris tout entier est aujourd'hui dans la plus vive agitation. On aperçoit dans toutes les rues des gardes nationaux en uniforme, qui attendent le moment de se joindre à la manifestation où l'ordre de se rendre aux lieux de leurs compagnies.

Chacun s'informe avec inquiétude des événements futurs de la journée. On s'aborde avec crainte, presque en tremblant. Les appréhensions les plus graves circulent et se répandent partout. Sur les boulevards, une foule immense se porte sur l'Assemblée.

### POST-SCRIPTUM.

Nous avons pu nous procurer copie de trois dépêches télégraphiques, il n'y est question ni d'arrestation de la Montagne, ni d'avantages remportés par le gouvernement de Bonaparte.

L'Assemblée nationale aurait voté le 14, la mise en état de siège de Paris.

Aucun détail sur les événements.

### Chronique Locale.

ENCORE UNE VICTIME!!! — Le sergent E. G....., de la 1<sup>re</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> bataillon du 48<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Mâcon, vient d'être puni de deux mois de prison, et envoyé au fort Ste-Foix, près Lyon, pour avoir parlé politique avec des bourgeois, dans un café.

Ce qu'il y a d'étrange dans cette affaire, c'est que les officiers supérieurs, pour infliger une aussi forte punition, s'en soient rapportés à la simple dénonciation d'un caporal, (sous-officier cassé de ce grade), qui joue le rôle d'espion, pour tâcher de regagner les galons qui lui ont été retirés par sa mauvaise conduite. Il est connu pour cela dans tout le régiment, et méprisé, à juste titre, de tous ses camarades.

Le véritable motif de la punition du sergent E. G....., n'est pas seulement pour avoir parlé politique; mais parce qu'on voulait le porter candidat aux élections du 15 mai, si son âge n'y eût mis obstacle. Ce motif, on n'a pas osé l'avouer; il a bien fallu en prétexter un autre.

Deux compagnies du même bataillon voulaient protester contre la punition arbitraire du sergent E. G.....; mais un d'entre-eux fit remarquer que cette démonstration lui serait plus nuisible qu'utile, en ce sens que les chefs ne manqueraient pas de dire que cette révolte avait été provoquée par lui. Cette sage observation fut bien sentie, et les choses en restèrent-là; mais ces braves militaires, pour assurer leur camarade de toutes leurs sympathies, se cotisent pour lui envoyer un peu d'argent, pour lui faire supporter plus patiemment sa détention.

Le sergent E. G....., est aimé de tous ses compagnons d'armes, et la démarche qu'ils font aujourd'hui en est une preuve.

Un demi bataillon du 9<sup>e</sup> léger, en garnison à Bourg, est parti ce matin pour aller séjourner à Belley. Ces quatre compagnies sont commandées par un chef de bataillon.

Par décision du 11 mai dernier, le ministre de l'intérieur a porté de 60,000 à 70,000 fr. la subvention allouée sur les fonds du trésor en faveur de l'entreprise du pont suspendu à construire sur la Saône, en face de Trévoux, et il a autorisé M. le préfet à mettre prochainement les travaux en adjudication.

Le jeudi 7 juin, à une heure après midi, le nommé Gallet (Pierre), âgé de 19 ans, se baignant dans le Suran, à deux cents pas en amont du pont de Châteauvieux, avec le nommé Gagniard (François), disparut dans un endroit où il y avait environ 8 mètres d'eau. Gagniard, qui ne savait presque pas nager appela du secours. Aussitôt arrivèrent sur les lieux plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait le sieur Bussillet (Louis), tailleur à Pont-d'Ain, âgé de 44 ans.

Ce dernier se jeta tout de suite à l'eau, plongea trois fois et ne put ramener à bord qu'un cadavre. Il est à présumer que le malheureux Gallet, qui venait de manger, a été frappé d'apoplexie.

Le nommé Meunier, garde-champêtre, âgé de 55 ans et demeurant à Grilly (Ain), est mort frappé d'apoplexie foudroyante au moment où il était à boire dans un cabaret à Gex. Il était célibataire. (Journal de l'Ain.)

Il a été perdu, le 12 juin, du quai de la Baleine à la place de la Charité, un dossier d'une affaire. — La personne qui l'a trouvé est priée de vouloir bien le rapporter à l'étude de M<sup>e</sup> Terme, avoué, quai de la Baleine, 26, à l'entresol.

Il y aura récompense.

### Afrique française.

On écrit du bivouac de Sidi-Bainin, le 22 mai, au *Saf-Saf*, journal de Philippeville:

La colonne du général Herbillon a eu, le 21, un engagement sérieux avec les Beni-Mimoums. Cette affaire nous a coûté un officier, deux caporaux, trois soldats tués, dix-sept blessés, mais les Kabyles ont laissés plus de deux cents cadavres sur le sol, et, selon leur habitude, ils ont dû en emporter une grande quantité, ainsi qu'une foule de blessés.

Le corps expéditionnaire a dû forcer un défilé que les Kabyles ont toujours regardé comme le boulevard de leur indépendance.

Un village, qui était presque une ville, a été investi et détruit de fond en comble.

L'honneur de la journée revient presque en entier au bataillon turc et à l'artillerie. C'est un brillant début aux opérations que la colonne de Constantine va poursuivre dans la Kabylie. Peut-être poussera-t-on jusqu'à Gijelly.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons de la bouche des voyageurs arrivés par la diligence de Constantine, que la tête du schériff qui a dirigé la récente attaque sur El-Arouch est exposée sur un piquet dans le camp de Smendou.

La colonne de M. de Tourville et le goum du kaid Ibrahim ont surpris une petite troupe qui servait d'escorte à ce schériff. Quelques chasseurs et les cavaliers du goum ont chargé sur elle: le schériff est tombé mort, et un Arabe, ancien saphis, lui a aussitôt tranché la tête. On a rapporté à Constantine les trois drapeaux rouges et jaunes que ce chef faisait déployer devant lui.

— On écrit de Bougie, le 21 mai:

Toute la garnison, augmentée de 10,000 baïonnettes venant d'Alger, est en route depuis le 19. Elle opère en ce moment dans les montagnes en face de Bougie, de l'autre côté de la baie.

Cette colonne doit faire jonction avec une autre partie du Sétif et une troisième venant d'Aumale. Le bruit s'est répandu que nos troupes, celles sorties de Bougie, auraient eu un engagement très sérieux avec les Beni-Sliman. On assure avoir entendu le canon pendant toute la nuit.

On ne nous laissera probablement pas longtemps sans nous faire connaître la marche d'une opération qui aura pour Bougie les plus heureux résultats.

Quoique le théâtre de la guerre soit peu éloigné, les tribus voisines continuent à commercer avec nous et les marchands d'huile arrivent toujours avec plus d'empressement. On charge sans cesse pour Marseille.

### Nouvelles diverses.

Jamais en aucun pays, en aucun temps, le suicide n'a fait autant de victimes qu'aujourd'hui en France. Il ne s'agit pas seulement de ces épidémies de suicides qui ont désolé certains pays, mais qui, passagères et momentanées, disparaissent en même temps que les causes, quelles qu'elles soient, qui les avaient provoquées, mais bien du nombre permanent des morts volontaires qui, tous les ans, tous les mois, tous les jours se renouvellent avec une désespérante régularité. Quoi de plus digne d'appeler l'attention du philosophe, du moraliste, du médecin et de l'homme d'état que ces successions toujours croissantes des meurtriers d'eux-mêmes? (*Union Médicale*.)

— Un journal du Pas-de-Calais, du 7 juin, raconte cette exécution capitale:

« Pour la deuxième fois depuis quatre mois, l'échafaud vient de se dresser à Saint-Pol. Bossu, l'un des assassins de la veuve Vaillant, condamné aux assises du Pas-de-Calais, vient de subir sa peine.

« Averti à quatre heures et demie du matin que son dernier jour était venu, Bossu a reçu cette nouvelle avec assez de calme; cependant peu d'instants après, il répandait quelques larmes. Il n'a voulu rien prendre avant son départ, déclarant que cela lui serait impossible. A cinq heures et quelques minutes, il montait dans la voiture qui devait le transporter de Saint-Omer à Saint-Pol, assisté de l'abbé Beauvois, aumônier de la prison: deux gendarmes se placèrent en face de lui.

« Pendant le trajet, Bossu a été assez silencieux; il a seulement laissé échapper quelques larmes en parlant de sa femme et de ses enfants. Au relais de Saint-Hilaire, il a dit à une quinzaine de personnes qui se pressaient autour de la voiture: « Mes amis, fréquentez la bonne société, les bonnes compagnies; si j'en avais pas fréquenté de mauvaises, je ne serais pas ici. » Il a répété à peu près la même chose en un autre endroit où le funèbre convoi s'est encore arrêté.

« Sur la route, on lui a donné un demi-verre de vin. Il était dix heures lorsque Bossu est arrivé à Saint-Pol. Dans la prison, il a conservé son calme un peu taciturne. Il recevait volontiers les consolations religieuses et témoignait de la résignation. On sait que le motif de l'assassinat de la veuve Vaillant, était un billet de 2,000 fr. que Bossu avait souscrit au profit de cette femme, et qu'il voulait lui enlever. Bossu, avant de mourir, a reconnu qu'il devait cette somme.

« L'exécution a eu lieu à midi. Bien qu'un peu abattu, le condamné a conservé toute sa présence d'esprit. Au pied de l'échafaud, il a dit à l'exécuteur qui l'aidait à monter: « Surtout, ne me manquez pas! » Ensuite, il a répété quelques prières. Arrivé sur la fatale plate-forme, il baisa le crucifix et son confesseur. Deux secondes après, il n'existait plus. Il y avait peu de monde à cette exécution: les spectateurs étaient en grande partie des femmes et des enfants. Des confrères de Saint-Léonard, venus de Saint-Omer, ont rendu les derniers devoirs à Bossu. »

Le directeur-gérant, FAURIS.

Lyon. — Imprimerie de Mme veuve Ayné, rue Mercière, 44

### ANNONCES.

#### TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPARILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix: 5 fr. le flacon, 12 fr. la bouteille.

#### INJECTIONS INFALLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique de D<sup>r</sup> LUPPI. Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

Prix: 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

N. B. On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercuriel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

#### PROMPTE ET SANS MERCURE, GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES, ÉCOULEMENTS, Ulcères, etc., Dartres, Gales, Rhumatismes, gortite, et toutes les maladies provenant d'un vice du sang, se dissipent infailiblement par un système tout végétal.

S'adresser à la pharmacie rue de Puzy, 6, à Lyon. On fait des envois. (Afranchir.)

L'EAU de TONKIN, pour la destruction des punaises et des cafards, est rue St-Georges, 88, maison de la fontaine des Trois-Cornets, au 3<sup>e</sup>, à la fabrique de poupées.

On se charge de nettoyer les lits à domicile.